



Une atmosphère de respect

SOUTIEN DES JEUNES MEMBRES DE BANDES CRIMINALISÉES : COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES

Rapport final – Octobre 2016
Toronto

Central Toronto Youth Services

<http://www.ctys.org/>

Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Division des services de justice pour la jeunesse

Remarque : En raison de la nature sensible du sujet, les citations ne comportent aucun renseignement permettant d'identifier les participants.



À moins d'indication contraire, toutes les images font l'objet d'une [licence internationale Creative Commons 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) . en.wikipedia.org/wiki/Moleskine; pixabay.com/en/photos/oak%20trees/; redheadstock.deviantart.com/; <http://pixabay.com/en/medicine-wheel-sacred-wheel-570101/>; www.desktopaper.com/popular-minimalist-wallpaper-by-cascadeureka-dzyxq; [commons.wikimedia.org/wiki/File:East_1_\(PSF\).png](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:East_1_(PSF).png) www.sculptingfearlessness.com

Une atmosphère de respect

Montrez-nous.

Mais avant de nous montrer quoi faire, montrez-nous que vous nous connaissez.

Si notre confiance mal placée nous a induits en erreur, laissez notre confiance en vous se renforcer.

Montrez-nous.

Avant de définir nos lacunes, montrez-nous que vous êtes différents; beaucoup d'adultes n'ont pas de fil directeur.

Nous sommes jeunes, vifs et ne voulons rien manquer pour quelques pièces.

La télévision nous a appris que les artistes et la drogue nous font mourir de rire.

Nous avons renoncé au premier; nos ancêtres ont fait de nous des cyniques. Certains de nos héros sont des criminels et les faibles sont tournés en dérision.

Montrez-nous que l'amour propre n'a pas à être si conditionnel.

Montrez-nous les statistiques qui indiquent que nous sommes atypiques.

Montrez-nous que nous avons le pouvoir de créer nos propres possibilités.

Montrez-nous des voies autres que l'étalement urbain, la faim et l'hostilité. Montrez-nous à nous sentir vivants, sans douleur et sans nous tuer à la tâche.

Montrez-nous que nous pouvons connaître la volupté sans être intoxiqués.

Montrez-nous que leurs critères ne valaient rien, que leurs normes étaient stupides.

Montrez-nous le monde qui nous invite et est ouvert à la différence.

Montrez-nous la voie qui nous éloignera de nos mauvaises influences.

Nous voulons tous un avenir brillant; montrez-nous que nos buts sont pertinents. Nous sommes prêts à changer et voulons vous le prouver.

Montrez-nous que nous sommes vos égaux.

Voici notre respect, surtout ne le perdez pas. [traduction]

Lance Bucknor

Artiste de la création orale et jeune participant au processus de consultation

PRÉFACE

Depuis quelques années, les préoccupations grandissantes relatives aux bandes de jeunes criminalisées dans les collectivités de l'ensemble de l'Ontario ont poussé les législateurs, les experts en politiques et les fournisseurs de services à reconnaître que nous devons nous occuper des jeunes impliqués dans les activités de bandes criminalisées de manière plus efficace.



Il y a vingt ans, les Central Toronto Youth Services ont publié un rapport novateur intitulé Youth Gangs on Youth Gangs.

L'auteur de ce rapport, le Dr Fred Mathews, y a souligné que :

« [L'appartenance à une bande criminalisée] n'indique pas simplement ou nécessairement qu'un individu ou un groupe d'individus présente des troubles pathologiques. Elle est aussi de nature sociale et revêt une signification sociale. » [traduction]

À ce titre, nous devons adopter une vision plus large et plus systémique des bandes de jeunes criminalisées qui tient compte des relations avec la marginalisation, le pouvoir, l'argent et l'isolement par rapport à la famille. En tant que gouvernements, établissements et fournisseurs de services, nous devons tenter d'être au cœur de la solution à ce problème complexe, troublant et coûteux.



Au début de 2013, la Division des services de justice pour la jeunesse du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a demandé à notre organisme de mener une série de consultations auprès des collectivités afin d'élaborer des programmes de perfectionnement professionnel plus efficaces et d'améliorer les services directs à l'intention des organismes communautaires. Nous avons accueilli cette initiative avec enthousiasme, car elle nous offrait l'occasion d'entamer une conversation directe avec les jeunes, leur famille, les fournisseurs de services et les autres intervenants. Nous avons demandé aux East Metro Youth Services et au Yorktown Child and Family Centre de s'associer à nous. Ils ont assumé un rôle inestimable et grandement apprécié.

Ce rapport nous invite à écouter les voix des jeunes et à comparer leurs perceptions à celles des adultes professionnels – travailleurs sociaux, éducateurs, agents de police et autres – qui les côtoient de près régulièrement. Ce qui est encore plus important, c'est que l'implication des

jeunes dans ce projet et la richesse de leurs points de vue nous fournissent la motivation, les données probantes et l'inspiration nécessaires pour déployer des efforts plus efficaces visant à améliorer la santé des jeunes et à créer des collectivités plus sécuritaires pour tous.

Heather Sproule, M.S.S.
Directrice générale, Central Toronto Youth Services

TABLE DES MATIÈRES

<i>Nous savons qu'il est terrifiant</i>	1
Remerciements	2
Introduction	3
Résultats	6
Les réalités de l'affiliation à des bandes criminalisées et de la violence dans les collectivités	7
Préoccupations concernant la sécurité des jeunes et des fournisseurs de soins	13
Intervention précoce et stratégies de sortie des bandes criminalisées	18
Obstacles à la participation aux programmes	21
Besoins des jeunes en matière de santé mentale	25
La création de relations : ce que veulent les jeunes et les fournisseurs de soins	28
La création de relations : le point de vue des fournisseurs de services	33
L'opinion des jeunes sur les programmes	37
L'opinion des fournisseurs de soins sur les programmes	42
Collaboration entre organismes et collectivité	45
Comprendre les Services de justice pour la jeunesse et communiquer avec eux	47
Ce que nous avons appris	52
Remerciements spéciaux	53
Annexe A : Consultations communautaires : dates, lieux, animateurs et participants	55
Annexe B : Questions de consultation : Jeunes	56
Annexe C : Questions de consultation : Fournisseurs de soins	57
Annexe D : Questions de consultation : Fournisseurs de services	58



Nous savons qu'il est terrifiant de nous rencontrer ainsi.
Il est évident que vous ne pouvez pas tout dire.
Ce serait bien si un conseiller pouvait y penser à deux fois, n'est-ce pas?
Je comprends le conflit.
J'ai aussi vécu cette vie.



Si seulement ils savaient ce que j'ai dû traverser.
Je suis ici, en fait, pour partager nombre de mes expériences.

Je ne veux pas seulement être considérée
comme une adolescente perturbée.



Toute ma vie, j'ai été exposée
À toutes sortes de pour et contre.
Ils sont tous pareils.
Mon nom a mauvaise réputation.
C'est vraiment dommage.
Je porte une partie du blâme en raison de la stigmatisation.



J'ai envie d'abandonner; pourquoi m'en faire?
Personne n'est là pour moi, pas même mon propre père.



Donnez-moi la chance de vous montrer ce qui me tient à cœur.
Je n'aime pas te voir vivre dans la crainte et la peur.

Jour après jour, je sombre dans la folie (jeune).
J'ai besoin d'aide pour donner un sens à ma vie (jeune).

J'ai des leçons à enseigner et beaucoup de patience.
Croyez-moi, j'ai moi aussi du mal à vous atteindre (conseiller).



Si nous répondons à tes besoins, dans ta collectivité
Nous pourrions alors nous entraider et favoriser la solidarité.
Ne pourrions-nous pas tout simplement comprendre et apprécier les deux côtés de la médaille
Faire face à la vérité et nous regarder sans porter de jugement? [traduction]



ÉCRIT PAR ALLISON ASARE
ILLUSTRATIONS DE LANCE BUCKNOR

REMERCIEMENTS

Ce compte rendu des consultations communautaires a été préparé en partenariat avec les Central Toronto Youth Services et la Division des services de justice pour la jeunesse du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ).

Grâce au leadership des Central Toronto Youth Services visant à instaurer un climat de collaboration et de partenariat, ce projet démontre que les jeunes et les organismes de services aux familles gagnent à travailler ensemble en vue d'améliorer la prestation des services en comprenant mieux les besoins des bénéficiaires.

C'est dans cet esprit de collaboration que les East Metro Youth Services (EMYS) et Yorktown Family Services ont contribué de façon importante, en tant que membres, aux travaux de l'équipe du projet et à la facilitation des séances de consultation communautaire. Le grand respect dont jouissent ces organismes au sein de leurs collectivités nous a permis d'établir des relations précieuses avec les organismes locaux, qui ont grandement facilité ce processus de consultation.

De plus, la réussite de ce projet aurait été impossible sans la contribution et l'appui d'un certain nombre d'organismes de la ville de Toronto :

Agincourt Community Services Association, Astwood Strategy Corporation, Institut canadien de formation (Breaking the Cycle), Club garçons et filles de Scarborough Est, Elmbank Community Centre, Jane Street Hub, JVS Toronto, Malvern Family Resource Centre (The S.P.O.T. [Success Power Opportunities Teamwork]) et le Scarborough Child and Family Life Centre.

Nous tenons à remercier tout spécialement les nombreux jeunes, parents et fournisseurs de services qui ont pris part aux multiples consultations, car ils ont pris le temps de soutenir cette initiative et de partager leurs opinions avec authenticité, sincérité et franchise. Leur participation a été une source précieuse de commentaires et a renforcé notre conviction de pouvoir effectivement avoir une incidence importante sur leurs vies.

Nous voulons remercier tout particulièrement Lance Bucknor et Alison Asare, qui ont participé aux consultations auprès des jeunes, pour leur contribution à la section de ce rapport qui présente le point de vue des jeunes.

J'ai vraiment apprécié cette expérience! J'ai tant appris dès le premier groupe de discussion ainsi que pendant les quatre semaines de rédaction du rapport. J'ai participé à des conversations qui m'ont permis de comprendre l'évolution du système canadien de justice et beaucoup d'autres choses encore. J'ai appris à comprendre les points de vue des jeunes de la ville en lisant les comptes rendus des groupes de discussion. L'un dans l'autre, ma contribution m'a permis de vivre une expérience gratifiante et formatrice. Ce fut très agréable!

– Lance Bucknor

INTRODUCTION

Les organismes communautaires, les fournisseurs de services et les décideurs qui travaillent avec les jeunes doivent comprendre et analyser de manière plus approfondie les problèmes relatifs aux bandes de jeunes criminalisées, à la violence et aux activités criminelles connexes. Il est particulièrement intéressant de comprendre les raisons qui expliquent l'affiliation des jeunes aux bandes criminalisées ainsi que la pertinence et l'efficacité des interventions ciblant les jeunes à risque.

La Division des services de justice pour la jeunesse du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse offre et finance des services destinés aux jeunes âgés de 12 à 17 ans au moment de l'infraction. Les services offerts aux jeunes qui ont des démêlés avec le système de justice pour la jeunesse comprennent des programmes de déjudiciarisation offerts avant ou après l'inculpation, de surveillance communautaire et de gestion de cas pour les jeunes qui purgent une peine de détention ou de garde en milieu fermé ou ouvert. Grâce aux programmes qu'elle gère directement et à ses ententes contractuelles avec les organismes communautaires, la Division des services de justice pour la jeunesse soutient l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de systèmes de prestation de services qui aident les jeunes et leur famille à mener des vies prosociales et à contribuer à leur collectivité de façon positive.

Les Central Toronto Youth Services (CTYS), un organisme agréé de santé mentale pour les enfants, ont reçu des

Les consultations visaient les objectifs suivants :

- donner aux jeunes la possibilité d'exprimer de manière influente leurs besoins quant aux programmes et aux services offerts;
- éclairer la prestation des services, les programmes de formation et les méthodes de formation.

fonds pour diriger l'élaboration et la mise en œuvre de consultations communautaires auprès des jeunes, des personnes qui en prennent soin et des fournisseurs de services dans les principaux quartiers prioritaires de Toronto. En raison de l'ampleur de ce processus, les consultations communautaires ont eu lieu dans quatre collectivités. Les jeunes et les adultes qui ont participé aux séances de consultation avaient tous actuellement recours aux services communautaires existants (p.ex., Agincourt Community Services Association, Club garçons et filles de Scarborough Est, Elmbank Community Centre, etc.).



Au total, il y a eu :

- sept consultations auprès des jeunes, comprenant 108 participants;
- une consultation auprès des fournisseurs de services, comprenant 18 participants;
- une consultation auprès des fournisseurs de soins et de services, comprenant 20 participants.

Les Central Toronto Youth Services ont rassemblé des membres du personnel des East Metro Youth Services et des Yorktown Family Services afin d'élaborer une méthodologie de consultation, de solliciter la participation des membres des collectivités et d'entamer les consultations communautaires. Les CTYS ont fourni un soutien important, notamment en affectant des ressources au processus de consultation, en classant les résultats par thème et en produisant le rapport.

L'objectif du présent rapport est de donner un aperçu des résultats des consultations communautaires, en mettant surtout l'accent sur les points de vue spécifiques des jeunes ayant participé au projet.



Un certain nombre de jeunes, de parents et d'intervenants communautaires des collectivités de Jane Finch, Kingston-Galloway, Malvern et Rexdale ont participé au processus de consultation. Deux jeunes participants aux consultations ont exposé leur vision au moyen de poèmes, de dessins et de réflexions présentés dans le présent rapport.

Méthodologie du processus

Grâce au soutien et à l'initiative des CTYS, des intervenants auprès des jeunes, des organismes communautaires et des membres du personnel de la Division des services de justice pour la jeunesse se sont réunis afin d'élaborer des questions ciblant les trois groupes suivants : les jeunes, les fournisseurs de soins et les fournisseurs de services des organismes communautaires.

Ces questions avaient pour thème l'établissement de relations :

- stratégies de soutien des jeunes affiliés à des bandes criminalisées;
- mesures de protection pour les collectivités;
- connaissances supplémentaires que les fournisseurs de services devraient avoir pour offrir du soutien aux jeunes membres de bandes criminalisées.

Les CTYS ont trouvé des organismes communautaires dans les principaux quartiers prioritaires pour contribuer à l'élaboration des questions de consultation, solliciter la participation des jeunes au projet et faciliter les consultations communautaires. Ces organismes comprennent les East Metro Youth Services, les Yorktown Family Services et la société conseil Astwood Strategy Corporation, spécialisée dans le domaine des

bandes de jeunes criminalisées. Ces organismes clés ont participé à plusieurs tables rondes afin de veiller à ce que les consultations soient élaborées et animées de manière à s'adapter aux collectivités en cause. Des intervenants auprès des jeunes de chacun de ces organismes ont participé à la coanimation des consultations.

La liste des questions posées lors des consultations se trouve aux annexes B - D.

Beaucoup d'autres organismes communautaires ont participé en donnant accès à des lieux accessibles et conviviaux pour les jeunes lors des consultations, ainsi qu'en aidant au recrutement de jeunes et de fournisseurs de services voulant participer au processus. Ces consultations communautaires ont démontré que les collectivités faisaient preuve de collaboration et d'engagement en vue de soutenir les jeunes et les familles et de favoriser la sécurité communautaire.



RÉSULTATS

Les résultats des consultations communautaires sont classés par thèmes, en commençant par les renseignements contextuels (p. ex., les réalités de l'affiliation à des bandes criminalisées, les préoccupations concernant la sécurité des jeunes et des fournisseurs de soins), suivis des recommandations relatives aux relations et aux programmes pour conclure par les perspectives des fournisseurs de services sur la compréhension de la question et la communication avec le personnel des services de justice pour la jeunesse.

Les jeunes des quatre collectivités visées semblaient particulièrement enthousiastes à l'idée de participer aux consultations. Nombre d'entre eux ont mentionné qu'ils étaient heureux de pouvoir faire part de leurs commentaires et d'avoir l'occasion d'exprimer leurs opinions.



1. LES RÉALITÉS DE L’AFFILIATION À DES BANDES CRIMINALISÉES ET DE LA VIOLENCE DANS LES COLLECTIVITÉS

La plupart des jeunes participants aux consultations communautaires étaient au courant de la présence d'une bande de jeunes criminalisée dans leur quartier et ils ont pu reconnaître l'incidence de ces bandes sur leur collectivité et surtout sur les jeunes qui y vivent.

LES RÉALITÉS DE L’AFFILIATION À DES BANDES CRIMINALISÉES ET DE LA VIOLENCE DANS LES COLLECTIVITÉS



1.1 Pourquoi les jeunes se joignent-ils à des bandes criminalisées?

Les fournisseurs de services ont fait état de multiples facteurs pouvant augmenter les risques qu'un jeune devienne membre d'une bande criminalisée, tels que le manque d'éducation, la pauvreté, la discrimination, le racisme, l'éclatement de la famille et l'absence de sécurité dans un quartier.

Selon de jeunes participants, le besoin d'appartenir à un groupe de pairs et de se sentir accepté constitue une source de motivation importante qui pousse les jeunes à s'affilier à une bande criminalisée, malgré les risques que cela comporte.

Les jeunes ont mentionné que, dans certains cas, la décision de devenir membre d'un groupe ne découlait pas d'un désir d'appartenir à une bande organisée, mais plutôt du fait de :

- vivre dans certains quartiers ou dans certains ensembles résidentiels;
- connaître une personne ou un pair faisant partie d'une bande.

Selon les jeunes, l'appartenance à une bande criminalisée est un moyen d'établir des liens personnels avec d'autres personnes et d'avoir le sentiment de faire partie d'une famille, lorsque ces éléments sont absents de la vie d'un jeune.

1.2 Pourquoi la désaffiliation est-elle difficile?

Les jeunes ont fait état de nombreux obstacles pouvant empêcher les jeunes membres de s'éloigner d'une bande criminalisée, dont la crainte pour leur sécurité et

la peur d'un avenir sans perspectives. Ils ont aussi formulé des suggestions sur ce qui pourrait les aider à résister à l'attrait des bandes.

Crainte pour leur sécurité et isolement social.

Les personnes qui quittent une bande pourraient en subir les répercussions de la part de leurs pairs au sein de la bande ou d'autres individus ou bandes adverses.

Quand une personne fait partie d'une bande, sa famille et tous ceux qui l'entourent sont en péril. Après sa désaffiliation, elle se retrouve seule, elle n'a aucune protection et les membres de la bande qu'elle a quittée veulent tout de même la tuer.

Même après avoir quitté une bande, il est évident que des membres t'aborderont de nouveau de façon amicale ou hostile. Il pourrait être difficile de quitter une bande et tu pourrais avoir besoin d'aller ailleurs et d'avoir un plan. Même dans un tel cas, les jeunes pourraient encore avoir des liens avec une bande même s'ils ont commencé à établir d'autres relations et à refaire leur vie.

Violence. Les jeunes ont abordé, d'un point de vue personnel, le sujet de la violence pouvant découler de l'affiliation à une bande de jeunes criminalisée. Plusieurs jeunes ont mentionné des situations violentes qui sont récemment survenues dans leurs collectivités et nombre d'entre eux ont affirmé connaître des personnes dont la vie avait été gravement touchée par la violence. (Pour en savoir plus sur les préoccupations concernant la sécurité des jeunes, consultez la section « 2. Préoccupations concernant la sécurité des jeunes et des fournisseurs de soins ».)

Absence d'aptitudes personnelles, d'un solide engagement positif de la famille ou de soutien des pairs ayant une incidence sur la capacité d'éviter un mode de vie criminel. Par conséquent, de nombreux jeunes adoptent néanmoins ce mode de vie même s'ils en connaissent les risques, comme l'emprisonnement ou les menaces à la sécurité personnelle et familiale.

Stigmatisation associée aux démêlés avec le système de justice pénale et difficultés à décrocher un bon emploi pour les personnes ayant un casier judiciaire. Certains jeunes ont

Les jeunes ont reconnu qu'une personne pouvait subir **les conséquences de son affiliation à une bande criminalisée pendant de nombreuses années.**

Implication : Le soutien communautaire et social offert **devrait être de longue durée.**

déclaré que, lorsqu'une personne a un casier judiciaire, la présentation d'une demande de réhabilitation peut être un processus long et dispendieux que de nombreux jeunes ne peuvent se permettre. Cet obstacle à l'emploi peut entraîner un sentiment de désespoir et encourager certains jeunes à reprendre une vie d'activités criminelles.

Pauvreté et difficulté à résister aux avantages financiers liés à l'affiliation à une bande criminalisée. Les jeunes ont parlé de la pauvreté dans leur collectivité; certains n'ont pas les choses dont ils ont besoin pour survivre et ne trouvent pas de moyen légitime pour répondre à leurs besoins. D'autres accordent une grande importance aux objets améliorant leur statut social, comme les vêtements à la mode ou les téléphones cellulaires, et ils pourraient tenter de se les procurer de façon illégale.

Bref, la pauvreté est à la source du problème. Nous devons être payés pour participer à des programmes parce que de mauvaises décisions sont prises lorsque les gens ne sont pas payés.

Plus tu es engagé et plus tu fais d'argent, plus tu retourneras dans le quartier.

Certains jeunes qui vivent dans la pauvreté doivent aussi soutenir leur famille. Cette situation peut souvent influencer les jeunes ayant des compétences limitées et peu de possibilités à adopter un mode de vie criminel.

Utilisation négative des médias sociaux. Les jeunes ont décrit les manières dont les médias sociaux influent sur les jeunes :

- pour le recrutement de jeunes membres par les bandes criminalisées, l'intimidation des pairs, les représailles, l'intimidation envers les autres et en tant que moyen d'amener les jeunes à s'adonner à des activités criminelles;
- comme outil pour promouvoir et renforcer les désaccords qui existent entre des individus, des quartiers ou des jeunes membres de bandes criminalisées, ce qui peut envenimer les conflits et engendrer de la violence.

Les jeunes ont mentionné que les médias sociaux et l'évolution de la technologie les empêchaient de se parler, affaiblissaient les liens personnels et avaient des répercussions négatives sur les relations personnelles.

Les gens ne parlent plus – ils ne font que texter – nous



ne savons plus comment gérer les situations en personne. Nous ne discutons plus ensemble.

Sur les médias sociaux, le monde entier vous observe. Les gens imitent ce qu'ils voient sur Instagram ou sur Facebook.

1.3 Ce dont les jeunes disent avoir besoin pour lutter contre les influences négatives

Beaucoup de jeunes ont parlé de la nécessité d'avoir des traits de caractère positifs, comme d'être confiant et fort et d'avoir le désir de réussir dans la vie. Pour certains, un milieu familial positif et une complicité avec leurs pairs sont source de résilience.

Les jeunes ne voient pas toujours les membres de leur collectivité faire de bonnes choses. Nous voulons que les jeunes leaders de nos collectivités collaborent à ces programmes afin de favoriser un sentiment de communauté. Des personnes qui peuvent nous comprendre et nous montrer que les choses peuvent être différentes.

Les jeunes ont aussi affirmé qu'ils veulent planifier leur avenir et réussir dans la vie, reconnaissant que le fait de rester à l'école, de poursuivre leurs études et d'éviter les démêlés avec la justice peut les amener vers une carrière professionnelle intéressante.

Les jeunes ont souligné l'importance d'**augmenter le nombre de personnes offrant du soutien et des services dans leur quartier en tout temps** et non seulement après un incident grave et (ou) une crise.

Les jeunes ont fait remarquer à plusieurs reprises que **l'engagement et la participation à des activités communautaires positives peuvent pallier le désir d'appartenir à une bande criminalisée**. Ces activités incluent des programmes et des services de prévention de la violence qui ciblent les jeunes en vue d'une intervention précoce.

La prévention doit se faire à un plus jeune âge. Organisez des séances d'information pour les jeunes parce qu'ils sont intelligents et qu'ils peuvent prendre des décisions à un jeune âge : à partir de 6 ans.

Les jeunes ont souligné les efforts de certains membres du personnel des programmes et les influences positives que ces personnes ont exercées pour les motiver à participer aux programmes et à changer de vie.

L'engagement doit être constant – ne venez pas une fois par semaine et pas les autres jours – encouragez-nous à faire quelque chose tous les jours – il doit y avoir quelqu'un dans la collectivité chaque jour – cela doit être constant – la constance est indispensable dans la vie.

Les jeunes ont des sentiments divergents à l'idée de quitter leur quartier – « Je veux élargir mes horizons » par rapport à « Je ne me sens pas en sécurité » – ce qui nous rappelle que les programmes ne doivent pas adopter une seule démarche. **Un programme ne peut pas convenir à tous.**

Certains jeunes ont précisé que **l'augmentation du nombre de programmes leur permettant de sortir de leur quartier** et de visiter d'autres secteurs de la ville ou régions de la province pourrait leur permettre de prendre conscience d'éventuelles possibilités à l'extérieur de leur quartier, de grandir en tant que personne et d'élargir leurs expériences de vie.

Selon les fournisseurs de services, si les interventions ne ciblent pas les raisons premières de l'affiliation aux bandes criminalisées, leur efficacité sera, dans de nombreux cas, limitée et elles n'offriront pas suffisamment de soutien aux jeunes qui veulent apporter des changements dans leur vie.

2. PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES JEUNES ET DES FOURNISSEURS DE SOINS

Cette question a été soulevée fréquemment lors des consultations comme étant un obstacle important à l'examen des options en matière d'éducation, à la recherche de mesures de soutien à l'emploi et aux aptitudes à la vie quotidienne ou à l'accès à des programmes qui ne sont pas offerts dans la région.

PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES JEUNES ET DES FOURNISSEURS DE SOINS



2.1 Sécurité

Pensez à la sécurité et aux risques auxquels les jeunes sont exposés. La peur naturelle est la suivante : « Je ne te connais pas. » Il y a la peur d'aller en prison, d'avoir des ennuis ou de mourir. Lorsqu'une personne en dénonce une autre et que ça se retourne contre elle, cela entraînera habituellement sa mort.

Selon certains jeunes, les services et les programmes doivent être offerts de manière sécuritaire pour que les jeunes y participent de façon constante.

Demander aux jeunes de différents quartiers de se regrouper dans un lieu « commun » ou de participer à un programme de groupe comporte des risques particuliers. Les participants qui se confient et partagent des renseignements à leur propre sujet et à propos de leur famille et des obstacles qu'ils rencontrent dans leur collectivité peuvent courir le risque de se faire traiter de délateurs ou d'entrer en conflit avec d'autres jeunes.



Parfois, il est dangereux pour les gens d'obtenir de l'aide si celle-ci n'est pas offerte dans un endroit où ils peuvent se rendre en toute sécurité. Ce sont les organismes qui doivent venir à nous et non pas le contraire. Certaines personnes ne peuvent pas passer d'un quartier à l'autre.

Les fournisseurs de services ont des préoccupations semblables concernant la sécurité des jeunes, faisant remarquer que ces derniers peuvent s'exposer à des dangers s'ils :

- **parlent des bandes criminalisées dans un contexte de groupe.** Souvent, les jeunes ont peur pour eux-mêmes, pour leur famille et pour leurs pairs, surtout s'ils ont divulgué des renseignements aux autorités;
- **se déplacent en transport en commun à l'extérieur de leur collectivité,** particulièrement s'ils sont affiliés à une bande criminalisée. Cela représente un obstacle important pour beaucoup de jeunes qui veulent examiner leurs options en matière d'éducation, trouver du soutien à l'emploi et aux aptitudes à la vie quotidienne ou avoir accès à des programmes qui ne sont pas offerts dans la région; cela est particulièrement grave pour les jeunes aiguillés vers les quelques programmes d'intervention et de désaffiliation offerts dans la ville.

**LES JEUNES ONT
PROPOSÉ TROIS
SUGGESTIONS EN
MATIÈRE DE
SÉCURITÉ DES
PROGRAMMES:**

Offrez du soutien aux jeunes lorsqu'ils sont disponibles, c'est-à-dire après les heures normales de travail et pendant les fins de semaine.

Offrez des programmes pour occuper les jeunes pendant la soirée (p. ex., des activités récréatives) et assurez-vous qu'il est sécuritaire pour eux de s'y rendre, d'y être et de retourner chez eux.

Proposez des programmes et des services pouvant être offerts individuellement et dans un contexte de groupe.

Les personnes responsables de jeunes membres de bandes criminalisées se disent inquiètes de voir leur enfant avoir des démêlés avec le système de justice et ont des craintes concernant leur propre sécurité et celle de leur enfant si on les voyait coopérer avec les autorités. Elles ont cerné ces conséquences éventuelles :

- isolation sociale si les gens pensent qu'elles ont divulgué des renseignements;
- menaces verbales et physiques si elles déclarent que leur enfant participe aux activités d'une bande criminalisée;
- répercussions sur leur relation avec leur enfant.

Même si un jeune souhaite parfaire son éducation, il pourrait lui être impossible de suivre le programme puisque d'autres jeunes qui y participent pourraient représenter un danger pour lui.

Les gens ne deviennent pas membres de bandes criminalisées pour s'amuser. Ces bandes comblent des besoins et offrent un soutien qui est autrement absent, par exemple sur le plan financier. Un jeune pourrait s'affilier à une bande criminalisée pour soutenir sa famille. Il faut aussi se pencher sur d'autres problèmes, comme l'éclatement de la famille. Les services doivent répondre aux besoins qui ne sont pas comblés et qui ont incité ces jeunes à devenir membres de bandes criminalisées.



3. INTERVENTION PRÉCOCE ET STRATÉGIES DE SORTIE DES BANDES CRIMINALISÉES

Les fournisseurs de services ont souligné l'importance d'une intervention précoce puisque l'affiliation à une bande criminalisée commence à un jeune âge.

INTERVENTION PRÉCOCE ET STRATÉGIES DE SORTIE DES BANDES CRIMINALISÉES

3.1 Préalables du système

Dès l'âge de 10 ou 11 ans, une intervention précoce s'avère nécessaire en partenariat avec les écoles. Nous devons tenir les parents informés et collaborer avec les enseignants et les réseaux scolaires pour leur faire comprendre les conséquences. Parfois, les jeunes qui vivent dans certains quartiers grandissent entourés d'une bande criminalisée. Ils en font partie.

Les fournisseurs de services ont mis l'accent sur la nécessité :

- **d'accroître la collaboration et les partenariats avec les écoles de la région et les organismes communautaires** afin de déceler les jeunes à risque de devenir membres d'une bande criminalisée et de les orienter vers des ressources pouvant les aider;
- **d'offrir un éventail d'occasions aux jeunes et à leur famille** afin de les aider à acquérir de nouvelles compétences et à les perfectionner.

3.2 Exigences d'évaluation

Il existe différents niveaux de changement. Il y a des jeunes qui tentent de trouver leur voie.

Pour offrir des stratégies d'intervention efficaces aux jeunes membres de bandes criminalisées, les fournisseurs de services doivent être en mesure d'évaluer :

- **la mesure dans laquelle le jeune est prêt à faire des changements.** Le degré d'empressement à s'engager sur la voie du changement pourrait avoir une incidence sur l'intervention. Les fournisseurs de services doivent apprendre à évaluer cet empressement et à le comprendre avant de planifier des services ou d'orienter le jeune vers des programmes. Par exemple, les fournisseurs de services pourraient déterminer qu'un jeune doit mettre l'accent

sur un but particulier, mais si le jeune n'est pas du même avis, cela pourrait freiner les progrès;

- **le degré d'association à la bande criminalisée.** Par exemple, une jeune qui commence à fréquenter une bande criminalisée pourrait plus facilement changer et s'en désaffilier. Les fournisseurs de services doivent avoir les compétences nécessaires en matière d'entrevue et de counseling pour aider les jeunes tout au long du processus de changement.

4. OBSTACLES À LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES

Les jeunes ont énuméré un certain nombre d'obstacles comme les jugements et l'étiquetage, les critères restreints d'admissibilité, les difficultés d'accès, le manque de sensibilisation, la discrimination et le racisme.

OBSTACLES À LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES



4.1 Obstacles

Les jeunes ont relevé certains obstacles, dont les suivants :

Les jugements et l'étiquetage. Les autres jeunes pourraient les juger en raison de leur participation à des programmes liés aux services de justice et de santé mentale. Les fournisseurs de services pourraient porter des jugements et étiqueter les jeunes qui ont des démêlés avec le système de justice avant même qu'ils ne commencent à participer à un programme ou à utiliser un service.

Le fait de parler de casier judiciaire est mal vu. Les services doivent être entourés de moins de stigmatisation.

Les critères restreints d'admissibilité, comme les restrictions quant à l'âge et aux régions desservies.

Les difficultés d'accès, par exemple :

- les distances de déplacement,
- l'absence de transport en commun,
- les préoccupations territoriales des jeunes membres de bandes criminalisées,
- l'absence de services de garde d'enfants.



Le manque de sensibilisation. Beaucoup de jeunes ont dit qu'ils n'étaient pas conscients des possibilités offertes, ce qui démontre l'inefficacité de la sensibilisation et de la diffusion dans la collectivité de l'information relative aux programmes et aux services.

Les jeunes veulent sentir que les organismes communautaires tentent d'entrer en contact avec eux et qu'ils se préoccupent suffisamment d'eux pour veiller à ce

qu'ils soient au courant des possibilités. Voici quelques-unes de leurs suggestions :

- Les fournisseurs de services devraient visiter les collectivités et diffuser l'information de manière plus efficace en faisant du porte-à-porte.

Les jeunes ont suggéré que **la sensibilisation et la promotion de programmes devraient encourager la participation de tous les jeunes** afin de diminuer les stigmates qui y sont associés.

- Il faudrait accroître la communication et la collaboration entre les organismes communautaires, les autres organismes et les services de probation.
- Des activités de sensibilisation devraient être réalisées dans les écoles pour veiller à ce que les jeunes et les éducateurs soient informés des ressources disponibles.

La promotion des programmes est insuffisante. Il faudrait en entendre parler dans toute la collectivité. Tout le monde devrait les promouvoir et distribuer des dépliants.

La discrimination et le racisme dont les jeunes marginalisés affirment être fréquemment victimes. Certains jeunes ont affirmé avoir fait l'objet de harcèlement et de racisme de la part de responsables de l'application des lois et que cela leur a valu des démêlés avec le système de justice.

Les jeunes ayant participé à une consultation communautaire destinée aux Autochtones avaient l'impression que les obstacles liés notamment au racisme et à la discrimination étaient propres à leur collectivité. Ces jeunes ont parlé de leurs sentiments d'isolement social, de leur désespoir et du fossé profond qui les sépare des jeunes d'autres races et de milieux culturels différents.

C'est comme si les gens étaient obsédés par la race – ils traitent les Autochtones d'ivrognes – en raison tout simplement des stéréotypes. Ce n'est pas un problème ici (au programme pour les Autochtones) parce que nous nous respectons tous les uns les autres. Est-ce qu'ils viendraient à un de nos programmes? Il y a des différences quant à la couleur. Les gens portent des jugements et tout cela est souvent relié à des bandes criminalisées. Ils nous stéréotypent.

Les fournisseurs de services participants ont recommandé que **les fournisseurs de services de la Division des services de justice pour la jeunesse qui travaillent dans les établissements de garde, les services de probation ou les organismes communautaires devraient comprendre les concepts de sensibilité culturelle, de discrimination, de racisme et autres formes d'oppression.**

Bien que ces jeunes autochtones puissent bénéficier de services et de programmes qui leur sont destinés, ils ont expliqué qu'en raison d'obstacles comme le racisme, il était difficile pour eux **d'accéder à des programmes et des services à l'extérieur de leur communauté autochtone.**

4.2 Le respect de la sensibilité culturelle

Les fournisseurs de services ont aussi expliqué que **la sensibilisation et la sensibilité culturelles** sont essentielles à l'élimination des obstacles et que, pour changer les choses, il faut comprendre l'expérience culturelle de la personne ou la partager.

D'après mon expérience, j'ai remarqué qu'ils aiment s'identifier à moi. Lorsque je comprends quelque chose, cela ouvre une toute nouvelle voie de communication. Parfois, ils ne veulent pas nécessairement s'ouvrir à une personne de leur propre culture. Ils se sentent honteux.

Par contre, les fournisseurs de services ont aussi fait remarquer que certaines familles ne veulent pas nécessairement avoir recours aux services d'une personne issue de leur culture ou de leur communauté parce qu'elles se sentent honteuses.



Les jeunes autochtones ont mentionné qu'ils se sentaient souvent plus à l'aise dans des **programmes destinés aux Autochtones**, pour les deux raisons suivantes :

- 1) ils ne se sentent pas toujours les bienvenus lorsqu'ils participent à d'autres programmes;
- 2) ils sentent qu'ils sont liés à tous les autres jeunes autochtones en raison de leur culture et de leur patrimoine commun puisque leur communauté n'est pas définie par des régions géographiques.

5. BESOINS DES JEUNES EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Les fournisseurs de services doivent travailler avec des jeunes ayant divers problèmes de santé mentale et les évaluer.

BESOINS DES JEUNES EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE



5.1 Obstacles

De nombreux jeunes ont vécu des traumatismes, soit parce qu'ils ont été victimes de violence, soit parce qu'ils ont été témoins de violence commise envers un pair ou un membre de leur famille.

Le trouble de stress post-traumatique (TSPT) est un problème dont ils souffrent tous à différents niveaux. Il fait s'occuper des besoins en matière de santé mentale.

Les jeunes commettant des actes de violence peuvent vivre un traumatisme subséquent engendré par leurs propres actions.

Les jeunes qui ont récemment immigré au Canada pourraient avoir vécu des traumatismes dans leur pays d'origine, surtout s'ils proviennent de régions en conflit. Les jeunes nouvellement arrivés qui ont des démêlés avec le système de justice pour la jeunesse pourraient avoir besoin de soutien additionnel en raison de leurs besoins diversifiés et des obstacles qu'ils rencontrent au Canada.

Le personnel du ministère devrait suivre des séances de formation en matière de traumatisme, de motivation, etc. Une formation continue leur permettra d'être plus empathiques.



Toutes les personnes qui travaillent auprès des jeunes et de leur famille ont besoin d'une formation spécialisée pour mieux cerner les traumatismes et les éventuels problèmes de santé mentale et mieux comprendre le deuil.

Pour être efficace, un fournisseur de services doit faire preuve d'empathie en plus d'avoir de bonnes compétences en matière d'entrevue et de counseling.

Les fournisseurs de services ont souligné l'importance de la formation continue dans ces domaines.



6. LA CRÉATION DE RELATIONS : CE QUE VEULENT LES JEUNES ET LES FOURNISSEURS DE SOINS

Une très grande majorité de jeunes a dit que les compétences en matière de création de relations sont cruciales pour les fournisseurs de services.

LA CRÉATION DE RELATIONS : CE QUE VEULENT LES JEUNES ET LES FOURNISSEURS DE SOINS



6.1 Création de relations – Les jeunes

Une très grande majorité de jeunes a dit que les compétences en matière de création de relations sont cruciales pour les fournisseurs de services.

Les fournisseurs de services doivent démontrer qu'ils souhaitent **offrir du soutien et agir en tant qu'alliés**. Les jeunes ont dit qu'ils veulent être en mesure de faire confiance aux fournisseurs de services et que, pour inspirer confiance, un travailleur doit être disposé à établir un rapport et à démontrer qu'il se soucie du jeune.

Le personnel doit être honnête. S'il ne l'est pas, les jeunes ne pourront pas l'être non plus. La confiance est importante. Un climat de confiance s'instaure doucement à mesure qu'on apprend à les connaître.

Les jeunes ont souligné qu'il faut du temps pour établir une relation de soutien et qu'on ne peut s'attendre à ce que cela se produise rapidement. Par conséquent, les jeunes ne divulgueront pas de renseignements personnels avant d'avoir établi un **rapport** positif.

Ne posez pas de questions à propos de la violence parce que certains jeunes ne veulent pas revivre cette expérience. Posez des questions sur d'autres sujets et, parfois, nous commencerons à nous ouvrir.



Les jeunes ont dit que les fournisseurs de services doivent être **empathiques, respectueux, patients et capables de les écouter** sans avoir de préjugés et sans porter de jugements.

Les qualités des travailleurs. Ils nous connaissent, sont sympathiques, sans prétention, capables de nous parler calmement, ouverts à l'établissement d'une relation, encourageants et d'un grand soutien; ils nous orientent de façon positive. Si nous commettons une erreur, est-ce que nous pourrions revenir leur parler?

L'**apparence** d'un fournisseur de services, c'est-à-dire sa façon de parler, de **s'habiller** et de se présenter peut avoir une incidence sur sa capacité à établir de bonnes relations avec les jeunes.

Les jeunes ont souligné que l'utilisation d'un **langage** clinique est inutile et peut être déroutante. Certains jeunes ont mentionné qu'ils préfèrent les fournisseurs de services ayant un **vécu**.

Les jeunes ne veulent pas que les fournisseurs de services utilisent des termes argotiques et tentent d'agir comme eux. Par contre, ils ne se sentent pas plus

à l'aise dans un contexte trop formel, avec un fournisseur de services portant un complet.

Les travailleurs veulent parfois que les gens changent subitement, mais ils doivent quelquefois y aller doucement. Ils ne doivent pas s'attendre à ce qu'un jeune change du jour au lendemain. C'est normal de progresser petit à petit. Le changement est un processus.

Les jeunes ont mis l'accent sur l'importance d'avoir des fournisseurs de services patients qui sont **prêts à travailler avec eux dans leur situation actuelle**. Par exemple, si un jeune manque de ponctualité, il faut l'aider à se fixer des objectifs au lieu de le laisser tomber.

Les jeunes ont mentionné que les méthodes misant sur leurs points forts les aident à gagner de l'assurance et à se sentir à la hauteur. Quand les fournisseurs de services abordent seulement les problèmes existants, les jeunes perdent espoir et sont moins motivés à utiliser ce service. Les jeunes ont souligné qu'il peut être très bénéfique de récompenser chaque petite réalisation d'une personne qui éprouve des difficultés.

Soyez patients et prenez votre temps avec moi. Ne me sous-estimez pas. Ne me jugez pas. La réalité dépasse ce que vous voyez et entendez, donc gardez l'esprit ouvert.



Les jeunes ont besoin de fournisseurs de services qui :

défendront leurs intérêts, les aideront à s'orienter à travers les systèmes, qui peuvent être difficiles à comprendre sans soutien;

se concentreront sur leurs points forts et leurs intérêts et non seulement sur les erreurs qu'ils ont commises ou les domaines qu'ils doivent améliorer.



6.2 Création de relations – Les fournisseurs de soins

Les fournisseurs de soins apprécient les travailleurs communautaires qui :

- représentent bien leur collectivité;
- comprennent bien leur quartier, notamment les besoins de la collectivité et les conflits en cours.

Une personne douce, accessible, amicale, ouverte, prête à passer du temps avec moi et à établir une relation – une personne à qui je peux m'identifier, avec laquelle je peux discuter, qui connaît le quartier ou la collectivité et qui comprend ce que j'ai vécu.

En raison de l'obligation de signalement, il se peut que certaines personnes ne soient pas à l'aise de partager des détails négatifs à propos de leur fils ou de leur fille.

Tout comme les jeunes, les fournisseurs de soins considèrent qu'il est important de bâtir une relation avec les fournisseurs de services et d'établir un climat de confiance. Ils ont également mentionné certaines entraves qui peuvent nuire à l'établissement d'une relation de confiance avec les fournisseurs de services. Ces obstacles comprennent :

- les limites de la confidentialité;
- l'obligation de signalement des travailleurs en vertu des lois sur le bien-être de l'enfance;
- la stigmatisation potentielle et autres conséquences négatives.

Les jeunes apprécient les fournisseurs de services qui font un suivi et qui vérifient leurs circonstances de vie.

Les jeunes aiment aussi qu'un fournisseur de services leur demande : « Comment vas-tu? », même s'ils ne participent pas au programme.

7. LA CRÉATION DE RELATIONS : LE POINT DE VUE DES FOURNISSEURS DE SERVICES

Les fournisseurs de services ont énuméré de nombreuses exigences qui ont aussi été mentionnées par les jeunes et les fournisseurs de soins.

LA CRÉATION DE RELATIONS : LE POINT DE VUE DES FOURNISSEURS DE SERVICES

7.1 Création de relations – Les fournisseurs de services

Il faut du temps pour bâtir une relation avec quelqu'un, surtout lorsqu'il s'agit d'une personne difficile. Ces personnes sont vulnérables et elles ont du mal à dévoiler des renseignements personnels. Elles commencent à s'ouvrir lorsqu'elles savent que vous vous souciez réellement d'elles et que vous pourrez proposer des solutions et y donner suite.

Les fournisseurs de services ont énuméré de nombreuses exigences qui ont aussi été mentionnées par les jeunes et les fournisseurs de soins. Ils ont souligné les points suivants :

- l'établissement de relations de soutien dans un climat de confiance avec les jeunes constitue un élément clé pour assurer l'efficacité d'une intervention;
- la confiance s'installe au fil du temps et il faut être patient, car de nombreux jeunes hésitent à parler de sujets personnels;
- un autre élément clé du soutien est de rencontrer les jeunes dans leur collectivité, là où ils se sentent le plus à l'aise.



7.2 L'apparence des fournisseurs de services

L'apparence et la façon de parler et de s'habiller d'un fournisseur de services peuvent influencer sur sa capacité d'établir des relations avec les jeunes. Les fournisseurs de services ont expliqué que l'utilisation d'un langage clinique peut représenter un obstacle pour les jeunes et les

familles, ce qui peut entraîner de la confusion, une mauvaise compréhension ou un abandon du service.

C'est une combinaison de votre manière de parler et de vous présenter. Votre présence ne doit pas être intimidante. Parlez de façon naturelle, n'employez pas un discours magistral ou un vocabulaire clinique.

Pour un fournisseur de services, il est important de trouver un certain équilibre dans sa façon de s'habiller. Il peut être néfaste de porter des vêtements trop habillés, car cela pourrait renforcer la dynamique de pouvoir entre le fournisseur de services et le jeune. Par contre, la tenue du fournisseur de services peut servir d'outil pour inculquer au jeune des compétences en matière de présentation, surtout s'il doit comparaître devant un tribunal ou se présenter dans un contexte professionnel.

7.3 Miser sur les points forts

Avant de proposer des services ou d'aiguiller un jeune vers des programmes, les fournisseurs de services doivent s'assurer de connaître les points forts et les intérêts d'un jeune. Les fournisseurs de services ont souligné que les jeunes sont plus enclins à participer activement à un programme qu'ils considèrent comme étant bénéfique.

Maintenez leur engagement. Découvrez ce qui les intéresse, puis créez des programmes auxquels ils voudront prendre part.

7.4 Établir un climat de confiance pour amener le jeune à dévoiler son affiliation à une bande criminalisée

Je ne pose pas de questions à propos de l'affiliation à une bande criminalisée avant d'avoir établi cette relation. Il faut avoir établi une relation avant de poser cette question.

Lorsqu'on pose des questions à propos de l'affiliation d'un jeune à une bande criminalisée, il est essentiel d'expliquer de manière transparente les raisons qui motivent cette question. Évitez d'utiliser le mot « gang » et posez plutôt des questions à propos de son quartier ou des conflits dans sa collectivité.

Les fournisseurs de services ont souligné l'importance d'établir une relation de soutien positive avec un jeune avant de lui poser des questions sur son appartenance à une bande criminalisée.

Les fournisseurs de services reconnaissent qu'il est important de mieux comprendre l'affiliation d'un jeune à une bande criminalisée si cela présente des risques immédiats pour la sécurité du jeune et des travailleurs. Cela permet

également d'assurer une planification et un soutien efficaces.

Selon certains fournisseurs de services, il n'est pas très utile de connaître l'appartenance d'un jeune à une bande criminalisée et le fait d'étiqueter un jeune pourrait perpétuer sa stigmatisation et les jugements portés à son égard. Ils reconnaissent que des obstacles entravent l'accès des jeunes membres de bandes criminalisées aux services et aux mesures de soutien puisque plusieurs programmes communautaires pourraient être réticents à les accepter.

*Quelle est la définition d'une bande criminalisée?
Est-ce que les questions relatives aux bandes
criminalisées nuisent à la relation? Ils ont peur
d'être stigmatisés et de porter l'étiquette
« membre d'une bande criminalisée ». Même
pour les professionnels, il peut être difficile de ne
pas porter de jugements.*

8. L'OPINION DES JEUNES SUR LES PROGRAMMES

Les jeunes ont recommandé de proposer des programmes structurés ayant des objectifs clairement définis ainsi que des programmes visant à offrir un endroit sécuritaire pour permettre aux jeunes de socialiser. Il est essentiel d'offrir un choix de programmes variés puisque les jeunes ne voudront pas tous participer à des programmes centrés sur les sports ou sur les arts. Les programmes qui offrent des renseignements pratiques visant à améliorer les compétences professionnelles, les compétences techniques permettant l'apprentissage d'un métier ou les aptitudes à la vie quotidienne peuvent aider les jeunes à bâtir leur confiance.

L'OPINION DES JEUNES SUR LES PROGRAMMES

8.1 Création de relations – Les fournisseurs de services

Certains aiment les sports, d'autres préfèrent la musique ou les arts. Nous devons présenter diverses options pour occuper les jeunes et éloigner leur esprit de la rue.

Les jeunes ont besoin d'occasions d'apprendre des métiers. De programmes offrant une expérience de travail pour les empêcher de rester inactifs tout en leur permettant d'acquérir des compétences.

La prévention doit se faire à un âge plus jeune... Organisez des séances d'information pour les jeunes parce qu'ils sont très intelligents et qu'ils peuvent prendre des décisions à un jeune âge : à partir de 6 ans.

8.2 Récompenses ou reconnaissance

Les jeunes affirment que la participation à des programmes ou à des activités dans la collectivité contribue à faire naître un sentiment d'accomplissement. Recevoir un certificat de formation ou une lettre de recommandation pourrait les aider lorsqu'ils tentent de s'inscrire à d'autres programmes ou dans leurs recherches d'emploi futures. Ils ont aussi suggéré, afin de maintenir l'engagement des jeunes, d'offrir une compensation financière pour la participation aux programmes ou d'octroyer, en contrepartie de celle-ci, des crédits de

Selon les jeunes, les programmes devraient être offerts :

- dans des régions où il n'y a pas de conflits afin d'assurer l'accessibilité;
- plus tard en soirée et pendant les fins de semaine, lorsque les jeunes sont disponibles.

niveau secondaire.

Même les petites réalisations doivent être célébrées. Les gens ont besoin de se sentir bien. Les certificats ont de la valeur. Soulignez les bons coups.

8.3 Modèles à suivre

Les jeunes ont indiqué que les personnes servant de modèles comptent parmi leurs principales sources de motivation à terminer l'école et à adopter des mesures positives dans leur vie. Inviter les diplômés des programmes à revenir discuter avec les jeunes ou les mobiliser dans la collectivité constituent, selon eux, d'importantes façons de récompenser la réussite. Des programmes comme Breaking the Cycle, dans le cadre desquels d'anciens membres de bandes criminalisées racontent leur expérience de vie, sont inspirants pour les jeunes, aux yeux desquels ils revêtent une certaine crédibilité.

Les programmes dans le cadre desquels d'anciens membres de bandes criminalisées s'adressent aux jeunes sont perçus par ces derniers comme crédibles et peuvent les inspirer. Mais ce sont les jeunes eux-mêmes qui doivent changer. Personne ne peut le faire à leur place.

Voir que la réussite est possible et atteignable motive les jeunes à accomplir davantage. Cela exerce sur eux une influence positive.

Le fait de trouver, dans leur quartier, des personnes plus âgées exerçant une influence positive qui puissent leur servir de modèle peut aussi amener ou motiver les jeunes à changer. Nombre d'entre eux ont indiqué manquer de modèles masculins dans leur vie et avoir besoin de figures paternelles pour les aider à traverser les périodes difficiles.

Les jeunes ne voient pas toujours les gens de leur collectivité poser des gestes positifs. Nous avons besoin que de jeunes chefs de file issus de nos propres collectivités travaillent dans le cadre des programmes afin d'accroître l'impression de communauté, de personnes avec qui établir des relations, capables de montrer que les choses peuvent être différentes.

8.4 S'orienter au sein des systèmes

Les jeunes ont souligné qu'ils sont nombreux à manquer d'expérience pour ce qui est de s'orienter au sein des systèmes et de faire valoir leurs droits. Lorsqu'ils sortent d'un établissement de détention ou de garde, ils ne trouvent aucun soutien dans leur collectivité.

Qu'ils se trouvent en détention ou sous garde, les jeunes ont besoin qu'un plan de transition comprenant des services de soutien communautaires soit mis en place avant leur libération. Sans un plan structuré, ils sont nombreux à aboutir à nouveau dans le système de justice.

Les jeunes croient que les organismes communautaires doivent travailler ensemble et communiquer afin de soutenir l'intérêt supérieur des jeunes.

Les institutions doivent s'unir et communiquer avec les services afin qu'un jeune libéré ne soit pas abandonné à son sort.

9. L'OPINION DES FOURNISSEURS DE SOINS SUR LES PROGRAMMES

Les fournisseurs de soins ont fait remarquer qu'ils sont souvent la première source de soutien pour leur enfant. Dans cette perspective, ils ont proposé deux principes directeurs, ainsi que des suggestions quant aux attributs et au contenu des programmes.

L'OPINION DES FOURNISSEURS DE SOINS SUR LES PROGRAMMES



9.1 Les fournisseurs de soins ont suggéré que les programmes comprennent les attributs suivants :

- sensibilisation aux réalités culturelles;
- espace récréatif pour les mères et les pères;
- soutien aux fournisseurs de soins afin qu'ils améliorent leurs aptitudes parentales;
- aperçu des systèmes qui pourraient avoir une incidence sur leur enfant.

9.2 Le contenu suggéré des programmes comprend ce qui suit :

- anglais langue seconde;
- programmes d'aide aux devoirs;
- perfectionnement éducationnel (programme d'éducation générale);
- soutien pour entreprendre une deuxième carrière;
- programmes récréatifs;
- compétences professionnelles.

Offrir des programmes en dehors des heures normales d'ouverture afin de répondre aux besoins des fournisseurs de soins qui travaillent.

Des programmes de soutien à la famille, à toute la famille, pour que tous puissent participer – sans ségrégation.

D'après les fournisseurs de soins, les compétences professionnelles en particulier sont essentielles, spécialement

Les fournisseurs de soins ont recommandé :

- qu'ils aient un rôle actif à jouer dans le cadre des services fournis à l'enfant;
- que les organismes communautaires offrent des programmes plus inclusifs et accessibles à toute la famille.

pour les jeunes ayant des démêlés avec le système de justice.

Je veux que mon enfant devienne quelqu'un, une meilleure personne, bien élevée, qu'il termine ses études et trouve un bon emploi.

Les fournisseurs de soins ont souligné que les programmes destinés aux jeunes n'ont pas toujours à être offerts en classe, mais qu'ils pourraient comprendre des sorties ou d'autres formes de programmes pour maintenir leur engagement.

Comme les jeunes participants, ils ont dit avoir l'impression que :

- d'offrir aux jeunes une compensation financière favoriserait leur participation et leur assiduité dans le cadre des programmes communautaires;
- les jeunes garçons ont besoin de modèles positifs au sein de la collectivité.

Par conséquent, ont-ils dit, il importe que les organismes et les fournisseurs de services communautaires s'adressent aux **hommes** et les **mobilisent**. Les fournisseurs de soins ont parlé de la possibilité que les hommes se sentent mal à l'aise de recevoir des services ou du soutien de la part d'une femme et ont suggéré de faire appel à un plus grand nombre de fournisseurs de services de sexe masculin.

Les organismes communautaires emploient un grand nombre de femmes. Il se pourrait donc que les hommes ne se sentent pas tout à fait à l'aise de s'y exprimer.



10. COLLABORATION ENTRE ORGANISMES ET COLLECTIVITÉ

Les fournisseurs de services ont insisté sur la nécessité, pour les organismes communautaires offrant des services aux jeunes et aux familles et le personnel des services de probation et de détention/de garde, de collaborer plus étroitement pour soutenir efficacement les jeunes.

COLLABORATION ENTRE ORGANISMES ET COLLECTIVITÉ

10.1 Une collaboration plus étroite améliorerait la communication et mènerait à des mesures de soutien et à des interventions plus efficaces et mieux intégrées.

Il est crucial de pouvoir travailler avec des partenaires communautaires et d'établir des liens entre les organismes communautaires et les Services de justice pour la jeunesse. Il devrait y avoir un lien reliant la garde à la probation et à la collectivité. Tous devraient travailler ensemble, en partenariat – la collaboration est importante.

Les fournisseurs de services ont aussi relevé plusieurs **difficultés** auxquelles ils se trouvent confrontés dans le cadre de leur travail avec les partenaires communautaires et les Services de justice pour la jeunesse, dont la bureaucratie excessive, la difficulté à entrer en contact avec les agents de probation, le fait de ne pas pouvoir visiter les jeunes pendant qu'ils sont sous garde et la longueur des processus d'aiguillage.



11. COMPRENDRE LES SERVICES DE JUSTICE POUR LA JEUNESSE ET COMMUNIQUER AVEC EUX

Lors des consultations communautaires, des fournisseurs de services ont exprimé leur frustration relativement aux problèmes de communication avec les Services de justice pour la jeunesse.

COMPRENDRE LES SERVICES DE JUSTICE POUR LA JEUNESSE ET COMMUNIQUER AVEC EUX

11.1 Lors des consultations communautaires, des fournisseurs de services ont exprimé leur frustration relativement aux problèmes de communication avec les Services de justice pour la jeunesse.

Nombre de ceux qui travaillent avec des jeunes et leur famille depuis un certain temps déjà se sont dits inquiets :

- de ne pas être inclus dans le plan de cas;
- de ne pas pouvoir entrer en contact avec l'agent de probation;
- de ne pas pouvoir maintenir le contact avec les jeunes une fois ceux-ci en établissement de garde.

Nous avons besoin de personnes-ressources, de quelqu'un qui nous connaît, de sorte que nous n'ayons pas à passer par 10 personnes différentes pour obtenir ce dont nous avons besoin afin d'aider un jeune. Une fois que nous sommes en contact avec ces personnes, notre travail devient plus facile. Cela nous permettra de mieux soutenir les jeunes.

Ils se sont aussi plaints de la difficulté qu'ils éprouvent à obtenir des renseignements

La planification de la réinsertion est essentielle. Pour de nombreux jeunes se trouvant en établissement de garde, ce peut être une période difficile. Il faut impérativement que les aiguillages effectués et le soutien fourni tiennent compte des points forts, des besoins et des intérêts des jeunes.

fondamentaux. Par exemple, peu d'intervenants auprès des jeunes ayant participé à la consultation savaient où est situé le bureau de probation des Services de justice pour la jeunesse le plus proche.

Beaucoup ont eu du mal à répondre aux questions liées au système, le soutien offert aux parents de jeunes récemment placés en établissement de garde se trouvant du fait restreint. Les fournisseurs de soins ont aussi exprimé le besoin d'obtenir un meilleur aperçu des systèmes qui pourraient avoir une influence sur leur enfant lors des discussions sur les programmes.

11.2 Comment les fournisseurs de services peuvent-ils contribuer?

Les fournisseurs de services croient pouvoir contribuer et offrir un soutien aux familles de jeunes se trouvant dans le système de justice pour la jeunesse en les aidant :

- à s'orienter dans le processus judiciaire pour les jeunes;
- à surmonter les obstacles comme les frais de transport;
- à visiter leur enfant dans les établissements de détention / de garde.

Les fournisseurs de services ont fait remarquer que de nombreuses familles dans ces collectivités craignent les autorités et pourraient être réticentes à s'exprimer ou à jouer un rôle dans les « systèmes » qui dispensent des services à leur enfant. Dans ces situations, ils se voient comme des alliés qui peuvent aider les jeunes et les familles à s'engager davantage dans le processus.

Il arrive que les parents ne comprennent pas l'information qu'ils reçoivent, comme le processus judiciaire ou ce que signifient les accusations d'effraction ou de vol, par exemple. Ce pourrait être leur première expérience. Qu'est-ce que la détention en milieu ouvert? Il se peut qu'ils ne comprennent pas le processus ou l'information. Parlez aux familles.

De nombreux fournisseurs de services ont aussi dit croire qu'ils pourraient aider le personnel de la Division des services de justice pour la jeunesse du MSEJ grâce au rapport qu'ils ont établi avec le jeune et la connaissance des collectivités auprès desquelles ils travaillent.

Si, par exemple, les agents de probation étaient informés des quartiers où règnent des conflits et des risques que ceux-ci posent pour les jeunes, ces derniers seraient

moins susceptibles d'être pénalisés pour ne pas s'être présentés au bureau de probation ou à l'école lorsqu'il était dangereux de s'y rendre.

Les agents de probation doivent connaître les problèmes avec lesquels composent les collectivités. Les jeunes n'ont aucune chance; ils ne peuvent se déplacer de façon sécuritaire et sont, pour cette raison, pénalisés.



MESSAGES MIS EN ÉVIDENCE

Le processus de collaboration qui soutend le présent rapport – des consultations menées par trois organismes auprès de jeunes, de fournisseurs de soins et de fournisseurs de services dans quatre collectivités de Toronto au nom de la Division des services de justice pour la jeunesse du MSEJ – a enrichi le processus et nous a aidés à mieux comprendre ce qui serait le plus utile pour travailler avec les jeunes membres de bandes criminalisées ou à risque de le devenir.

Les commentaires des participants peuvent nous aider à établir des relations de soutien significatives procurant de meilleurs résultats.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS



Voici certaines des leçons que nous avons tirées auprès des groupes consultés relativement à la prestation des services :

Il importe d'établir de véritables relations sincères avec les gens qui reçoivent les services.

Les possibilités comprennent notamment les suivantes :

prendre conscience

de l'image que projettent les fournisseurs de services et de la façon dont ils interagissent avec leur clientèle, qui peuvent refléter une dynamique de pouvoir ou habiliter ceux pour qui les services ont été mis en place;

adopter une démarche fondée sur les points forts;

faire preuve de transparence quant aux intentions derrière les questions que nous posons aux jeunes, travailler plus fort pour comprendre ce qu'ils veulent vraiment et les aider à établir des plans de sortie réalisables.

Il importe que les démarches soient personnalisées et tiennent compte de la situation de la personne, de la famille et de la collectivité.

Les possibilités comprennent notamment les suivantes :

offrir des programmes là et au moment où le besoin s'en fait sentir.

Il pourrait pour cela falloir établir des relations au sein des collectivités, s'engager à mettre en place des programmes plus continus et faire en sorte que les programmes soient offerts à des moments convenant aux jeunes et aux familles. Les jeunes et les fournisseurs de soins auront des préférences et des intérêts variables et se montreront, selon le cas, plus ou moins disposés à quitter leur collectivité pour accéder à des services ailleurs;

reconnaître les fournisseurs de services existants et communs.

Certaines collectivités doivent pouvoir accéder à un plus grand nombre de fournisseurs de services ou ont déjà accès à un plus grand nombre de fournisseurs. Leur participation aux services et aux processus d'aiguillage existants et leur connaissance de ces services et processus peuvent aider à soutenir les jeunes dans la collectivité.

Les jeunes ont souvent des besoins multiples qui ne peuvent être satisfaits par un seul organisme.

Les services sont souvent plus efficaces lorsqu'ils sont planifiés, coordonnés et dispensés dans un **cadre de collaboration.**

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

Ce projet est le fruit des efforts conjoints d'organismes communautaires et de la Division des services de justice pour la jeunesse du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Il n'aurait pu être mené à bien sans le leadership, la coordination, les capacités d'animation, la collaboration et l'engagement de tous les participants.

Les organismes et les centres communautaires suivants ont eu la générosité de nous autoriser à utiliser leurs locaux pour y organiser des consultations communautaires et ont joué un rôle de premier plan dans le recrutement des personnes qui y ont pris part : Agincourt Community Services Association, Centre communautaire Malvern – le S.P.O.T., Club garçons et filles de Scarborough Est, Ville de Toronto – Centre communautaire Elmbank, Institut canadien de formation – Breaking the Cycle, Jane Street Hub, Scarborough Child and Family Life Centre et JVS Toronto.

Les organismes suivants ont pris part aux séances de consultation des fournisseurs de services : Agincourt Community Services Association, Club garçons et filles de Scarborough Est, East Metro Youth Services, Malvern Family Resource Centre, Neighbourhood Link, Rosalie Hall et Youthlink.

Central Toronto Youth Services

Nous remercions tout particulièrement Heather Sproule et Calvin Facey pour le leadership dont ils ont fait preuve dans le cadre du projet, Carol Skacel, pour le rôle qu'elle a joué dans la rédaction du rapport, la transcription de nombreuses consultations et la mobilisation de jeunes pour le rapport, et Roger Rolfe pour son aide dans l'organisation, par thème, des notes prises lors des consultations.

East Metro Youth Services

Un merci tout spécial à Karim Grant, George Kartos et Kwesi Johnson pour le rôle qu'ils ont joué dans l'animation des consultations à Malvern et à Kingston/Galloway. Nous les remercions également pour leurs observations quant aux questions de consultation appropriées et leur rôle dans la mobilisation des jeunes, des fournisseurs de services et des fournisseurs de soins participants.

Yorktown Family Services

Un merci tout spécial à Natalie Hay et Robyn Howlett pour leur participation à l'élaboration des questions de consultation et pour avoir animé les consultations à Rexdale. Nous remercions particulièrement Robyn pour son rôle de transcriptrice.

Division des services de justice pour la jeunesse (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)

Merci à Matthew Hurd, Meredith Shepherd, Sonya Bourgeois, Larissa Gregorovich et Jadie Schettino pour leur travail acharné et leur contribution.

Merci à Andrew Bacchus d'Astwood Strategy Corporation pour son aide dans l'élaboration des questions de consultation et pour avoir organisé et animé une consultation dans la région de Jane/Finch.

Mentionnons pour terminer Allison Asare et Lance Bucknor, qui ont pris part à une séance de consultation auprès des jeunes en plus de mettre à profit leurs talents artistiques et d'exprimer leur point de vue en tant que jeunes, ce qui a grandement enrichi le rapport.

Merci à toutes les personnes ayant pris part aux consultations communautaires pour la richesse de leurs connaissances et leur importante rétroaction.

Une atmosphère de respect

ANNEXE A

Consultations communautaires : dates, lieux, animateurs et participants

Date (2013)	Type de groupe de discussion	Lieu	Animateurs	N ^{bre} de participants	Âge	Hommes	Femmes
23 janvier	Jeunes	Centre communautaire Malvern – le S.P.O.T.	Karim Grant George Kartos	22	15-24	20	2
25 janvier	Jeunes	Club garçons et filles de Scarborough Est	Kwesi Johnson Karim Grant George Kartos	19	19-28	12	7
26 janvier	Jeunes	Centre communautaire Elmbank	Natalie Hay Robyn Howlett	17	12-15	17	0
15 février	Jeunes	Rompre le cycle	Natalie Hay Robyn Howlett	8	15-22	6	2
25 février	Fournisseurs de services	East Metro Youth Services	Karim Grant Kwesi Johnson George Kartos	18	S.O.	9	9
7 mars	Jeunes	Jane Street Hub	Natalie Hay Robyn Howlett	9	16-22	0	9
18 mars	Familles et fournisseurs de services	Agincourt Community Services Association	Kwesi Johnson Karim Grant	20	S.O.	0	20
28 mars	Jeunes	Scarborough Child and Family Life Centre	Kwesi Johnson Karim Grant George Kartos	24	11-24	13	11
4 avril	Jeunes	JVS	Andrew Bacchus Calvin Facey	9	16-28	9	0
TOTAUX				146	S.O.	86	60

ANNEXE B

Questions de consultation : Jeunes

ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS POUR AIDER LES JEUNES À RÉVÉLER LEUR APPARTENANCE À UNE BANDE CRIMINALISÉE

1. Que pouvons-nous faire pour qu'il vous soit plus facile de vous exprimer?
2. Quelles sont les caractéristiques des gens avec qui vous vous sentez à l'aise de discuter?
3. Avez-vous des idées qui pourraient vous empêcher, vous ou vos amis, de devenir membres de bandes criminalisées?
4. Quelles mesures de soutien et stratégies permettraient d'empêcher les jeunes de s'affilier à une bande ou de la réintégrer?
5. Comment pouvons-nous mobiliser les jeunes membres de bandes criminalisées de façon sécuritaire, sans les isoler de leur quartier et (ou) de leurs connaissances?

STRATÉGIES/MESURES DE SOUTIEN PERMETTANT DE QUITTER UNE BANDE CRIMINALISÉE

1. Quelles mesures de soutien devrions-nous mettre en place pour aider les jeunes à quitter une bande criminalisée?
2. Qu'est-ce qui vous empêcherait d'avoir recours à ces mesures ou d'y accéder? (P. ex., qu'est-ce qui vous empêche de décrocher un emploi?)
3. Quelles sont certaines des réalités avec lesquelles doivent composer les jeunes qui quittent une bande? (P. ex., je ne peux pas nourrir ma famille.)

MESURES DE PROTECTION COMMUNAUTAIRES – ASSURER LA SÉCURITÉ D'UNE COLLECTIVITÉ – JEUNES AYANT QUITTÉ OU S'APPRÊTANT À QUITTER UNE BANDE CRIMINALISÉE OU UN ÉTABLISSEMENT DE GARDE ET JEUNES SE TROUVANT PRÉSENTEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

1. Entretenez-vous des contacts avec un organisme communautaire?
2. Que devrait faire le système pour susciter votre engagement?
3. Qu'est-ce qui ferait en sorte que vous demeuriez engagé et continuiez d'avoir recours à un service?
4. Pourquoi une personne cesserait-elle d'y avoir recours?
5. De quoi avez-vous besoin de la part de votre collectivité?

APPRENTISSAGE GLOBAL DU PERSONNEL AFIN DE MIEUX SOUTENIR LES JEUNES (ÉDUCATION ET FORMATION)

1. Que devons-nous apprendre d'autre, selon vous?
2. Que devraient-ils apprendre? Quel serait – sur tous les fronts – le scénario idéal quant à votre relation avec les Services de justice pour la jeunesse et au soutien qu'ils vous apportent dans le cadre de la prestation des programmes destinés aux jeunes?

ANNEXE C

Questions de consultation : Fournisseurs de soins

ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS POUR AIDER LES JEUNES À RÉVÉLER LEUR APPARTENANCE À UNE BANDE CRIMINALISÉE

1. Que peuvent faire les fournisseurs de services pour que vous vous sentiez suffisamment en sécurité pour révéler l'appartenance de votre enfant à une bande criminalisée? Que pouvons-nous faire pour qu'il vous soit plus facile d'aborder ce sujet?
2. Quelles sont les caractéristiques des gens avec qui vous vous sentez à l'aise de discuter?
3. Quels sont les risques associés à la communication, par les jeunes, de ce genre de renseignements? Comment pouvons-nous mobiliser les jeunes membres de bandes criminalisées de façon sécuritaire, sans les isoler de leur quartier et (ou) de leurs connaissances?

STRATÉGIES/MESURES DE SOUTIEN PERMETTANT DE QUITTER UNE BANDE CRIMINALISÉE

1. Comment pouvons-nous élargir le soutien que nous offrons aux familles?
2. Qu'est-ce qui vous empêcherait d'avoir recours à ces mesures ou d'y accéder?
3. Comment pouvons-nous rendre les programmes plus accessibles aux familles et en augmenter le taux de réussite?
4. Quelles mesures de soutien pourrions-nous mettre en place pour les jeunes afin de les aider à quitter une bande criminalisée ou d'éviter qu'ils s'y affilient?
5. Quelles sont certaines des réalités avec lesquelles doivent composer les jeunes qui quittent une bande?

MESURES DE PROTECTION COMMUNAUTAIRES – ASSURER LA SÉCURITÉ D'UNE COLLECTIVITÉ – JEUNES AYANT QUITTÉ OU S'APPRÊTANT À QUITTER UNE BANDE CRIMINALISÉE OU UN ÉTABLISSEMENT DE GARDE ET JEUNES SE TROUVANT PRÉSENTEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

1. Comment les fournisseurs de services communautaires peuvent-ils vous aider à appuyer votre enfant afin qu'il fasse des choix sains (p. ex., aller à l'école)?
2. De quoi a besoin la collectivité pour soutenir les jeunes?
3. Qu'est-ce qui ferait en sorte que vous continuiez d'avoir recours à un service? Pourquoi une personne cesserait-elle d'y avoir recours?
4. Quelles mesures de soutien pouvons-nous offrir aux familles de jeunes qui quittent un établissement de garde?

APPRENTISSAGE GLOBAL DU PERSONNEL AFIN DE MIEUX SOUTENIR LES JEUNES (ÉDUCATION ET FORMATION)

1. Quels seraient vos trois souhaits pour votre enfant? Que devons-nous apprendre d'autre, selon vous?

ANNEXE D

Questions de consultation : Fournisseurs de services

ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS POUR AIDER LES JEUNES À RÉVÉLER LEUR APPARTENANCE À UNE BANDE CRIMINALISÉE

1. Que peut faire un membre du personnel pour qu'un jeune se sente suffisamment en sécurité pour révéler son appartenance à une bande criminalisée? Que pouvons-nous faire pour qu'il soit plus facile au jeune de s'exprimer?
2. Quels sont, d'après vous, certains des risques auxquels s'expose le jeune en communiquant ce type de renseignement? Comment pouvons-nous mobiliser les jeunes membres de bandes criminalisées de façon sécuritaire, sans les isoler de leur quartier et (ou) de leurs connaissances?
3. En quoi consiste exactement une bande criminalisée et est-il juste/approprié de poser cette question?

STRATÉGIES/MESURES DE SOUTIEN PERMETTANT DE QUITTER UNE BANDE CRIMINALISÉE

1. Comment pouvons-nous élargir le soutien que nous offrons aux familles?
2. Qu'est-ce qui empêcherait les familles de se prévaloir de ces mesures de soutien ou d'y accéder?
3. Comment pouvons-nous rendre les programmes plus accessibles aux familles et en augmenter le taux de réussite?
4. Quelles mesures de soutien pourrions-nous mettre en place pour les jeunes afin de les aider à quitter une bande criminalisée ou d'éviter qu'ils s'y affilient?
5. Quelles sont certaines des réalités avec lesquelles doivent composer les jeunes qui quittent une bande?

MESURES DE PROTECTION COMMUNAUTAIRES – ASSURER LA SÉCURITÉ D'UNE COLLECTIVITÉ – JEUNES AYANT QUITTÉ OU S'APPRÊTANT À QUITTER UNE BANDE CRIMINALISÉE OU UN ÉTABLISSEMENT DE GARDE ET JEUNES SE TROUVANT PRÉSENTEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

1. Comment les fournisseurs de services communautaires peuvent-ils aider les jeunes à faire des choix sains (p. ex., aller à l'école...)?